

# FLASH **Snia-ïpr**

Bulletin des Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux

*Alors! il n'y a plus de continuité ?  
Naïfs et féaux les IA IPR ? NON .  
Transparence: oui !  
Evolution brutale sans accord négocié ?  
Le SNIA IPR , c'est autre chose ...*

Abonnement : 7,5 euros. Le numéro : 3 euros.

Imprimé chez bbv imprimerie, 2 rue de l'aqueduc 45000 Orléans  
paritaire N° 0111 S 05659

Commission

Le Bureau National du **Snia-ïpr**

**Le NOUVEAU BN élu le 23 janvier 2009**

Président : Jean François LE BORGNE [jean-francois.leborgne@wanadoo.fr](mailto:jean-francois.leborgne@wanadoo.fr)

Vice-présidents : Pascale HERTU [Pascale.hertu@easynet.fr](mailto:Pascale.hertu@easynet.fr)

Roger KEIME [roger.keime@ac-rennes.fr](mailto:roger.keime@ac-rennes.fr)

Secrétaire générale : Danielle KUNEMANN [danielle.kunemann@ac-creteil.fr](mailto:danielle.kunemann@ac-creteil.fr)

Trésorier : Michel GOUY [michelgouy@yahoo.fr](mailto:michelgouy@yahoo.fr)

Trésorier adjoint : Bernard LEHALLE [bernard.lehalle@orange.fr](mailto:bernard.lehalle@orange.fr)

Membres du bureau, chargés de missions :

Bernard LEROUX [bernard.leroux@ac-nantes.fr](mailto:bernard.leroux@ac-nantes.fr)

Laurence PICHEAU [laurence.picheau@ac-versailles.fr](mailto:laurence.picheau@ac-versailles.fr)

Patrick DUPRAT [patrick.duprat@ac-poitiers.fr](mailto:patrick.duprat@ac-poitiers.fr)

Présidents honoraires : Michel Dofal, Michel Maginot.

**Vos élus à la CAPN (élections du 8 décembre 2008 )**

**Titulaires : Danielle KUNEMANN, Jean-François LE BORGNE, Michel GOUY**

**Suppléants : Roger KEIME, Laurence ADELIN, Régis RIGAUD**

**Le nouveau site du SNIA IPR est en fonctionnement et actif depuis la fin du mois de juin 2009.**

**Merci à nos collègues de NANTES qui ont œuvré pour la reconstruction d'un site nouveau après nos graves déboires de l'an passé et pour lesquels la plainte court toujours.**

**Voici la nouvelle adresse :**

**<http://entstg.free.fr/snia/index.php>**

**Ce site donne en permanence ou presque des informations sur nos activités et vous pourrez constater que nos rencontres et discussions de toutes sortes ont été particulièrement nombreuses depuis le mois de juin 2009.**

**OUVERT à tous pour la lecture seule et des envois de mels aux membres du bureau, ce site donne des informations plus précises aux collègues syndiqués au SNIA IPR. Vous pouvez modifier vos informations personnelles et donner ainsi vos coordonnées afin que l'on puisse vous contacter.**

**Pour avoir accès au site réservé, il faut contacter les délégués académiques qui seuls, sont habilités à vous renseigner sur vos codes d'accès et mot de passe.**

**Voici la liste des délégués académiques qui sont en mesure de vous délivrer l'adhésion et les codes.**

**Si le problème persiste, envoyez un courriel à Michel Gouy notre trésorier à l'adresse suivante :**

**[michelgouy@yahoo.fr](mailto:michelgouy@yahoo.fr)**

**N'hésitez pas à faire part de vos remarques quant au fonctionnement du site dont nous rappelons cependant qu'il est le produit d'un travail de reconstruction totalement bénévole et que le SNIA IPR ne reçoit strictement aucune aide et qu'il est indépendant de tout lien même lointain avec des syndicats reconnus et des mutuelles généreuses.**

**La faiblesse et l'esthétisme de certaines pages sont aussi dus au passé qui nous a coûté peut-être un peu face au piratage dont nous avons été victimes.**

**Les Délégués académiques du Snia-*ipr* en 2009**

AIX MARSEILLE	PATRICK BRANDEBOURG
AMIENS	MARC ROUSSEL
BESANCON	DOMINIQUE TOLLE
BORDEAUX	FREDERIC BLASCO
CAEN	ALAIN FAUCHER
CLERMONT FERRAND	BERNARD ABRIOUX
CORSE	DOMINIQUE ORSONI
CRETEIL	DANIELLE KUNNEMAN
DIJON	ANNE MARIE ACHARD
ESEN	Changement en cours Michelgouy@yahoo.fr
GRENOBLE	MICHEL GOMEZ
GUADELOUPE	Jocelyn ALAMKAM
LILLE	MICHEL GOUY
GUYANE	YOLANDE EDERIQUE
LIMOGES	REGIS RIGAUD
LYON	DANIELLE LE PRADO MADAULE
MARTINIQUE	BENOIT FRICOTEAUX
MAYOTTE	Changement en cours Michelgouy@yahoo.fr
MONTPELLIER	MARTINE LIZAMBERT
NANCY METZ	BERNARD LEHALLE
NANTES	JEAN-MICHEL PAGUET
NICE	GERARD CESARO
ORLEANS TOURS	JEAN-FRANCOIS LEBORGNE
NOUVELLE CALEDONIE	Changement en cours
PARIS	PASCALE HERTU
POITIERS	PATRICK DUPRAT
POLYNESIE	Changement en cours Michelgouy@yahoo.fr
REIMS	ALAIN MARIE
RENNES	ROGER KEIME
REUNION	STEPHANE VAUTIER
ROUEN	DANIEL CHEVALIER
STRASBOURG	ERIC SIGWARD
TOULOUSE	ANNE MARIE WOMMELSDORF
VERSAILLES	LAURENCE PICHEAU

L'adresse type est celle ci : prenom-nom@ac-academie.fr

**Il faut adresser vos demandes à vos délégués académiques qui vous enverront les documents nécessaires et le journal FLASH via Internet .**

**Attention il y a eu des changements de pratiques dans le syndicat et nous avons tenté de faire un maximum de diffusion via le net. Certains penseront développement durable, oui !**

**Moins d'envois postaux qui coûtent de plus en plus cher, moins de papier, même si parfois, on imprime les documents en PDF pour mieux les lire.**

**Surtout une très grande rapidité de réaction, de diffusion et de réception face à un service de la Poste qui se grippe et est contraint à des acrobaties dangereuses. Les tarifs privilégiés dont nous bénéficions au titre de la presse syndicale et fort bien négociés par nos prédécesseurs sont très menacés.**

## ***L'éditorial***

JF LE BORGNE Président du SNIA IPR

---

Le 30 septembre 2009, toujours RIEN

Malgré trois rendez-vous officiels et tout le travail syndical (le train c'est bien et c'est encore mieux quand on peut bénéficier de réductions liées à l'âge), les annonces d'automne sont pour l'instant dans l'air du temps : quelques uns triomphent peut-être, beaucoup trinquent et nous, IA IPR, n'avons pas l'ICA revalorisée.

De grâce, qu'on ne se trompe pas d'adversaire comme je l'ai parfois entendu depuis juin dernier. En effet, c'est le ministre Xavier Darcos qui a signé le protocole du 13 novembre 2008 et qui a dit publiquement à la Sorbonne le 5 mai dernier : « La tête sur le billot .. » vous connaissez la suite... Promesse non tenue jusqu'à maintenant ...

Mais bien sûr le MEN nous a toujours rassurés et dit que c'était une affaire de jours.

Cela suffit, nous avons l'impression d'avoir été trompés, certes, mais ...

Nous avons obtenu de réelles avancées sur la hors classe et le droit pour les stagiaires de ne pas languir longtemps à Chasseneuil du Poitou. L'ICA quand elle verra le jour sera la bienvenue même modestement parfois, pour tous sans exception, comme ce fut le cas pour les stagiaires dans le passé.

Soyons clairs, si ce combat n'avait pas été mené alors par le SNIA IPR, nous ne discuterions pas du retard de cette mesure mais de la conquête à venir de cette indemnité revalorisée. Certains pensent à tort qu'il aurait mieux valu ne rien faire et lutter contre le système, pour ne pas avoir à supporter cela, ce n'est pas le point de vue offensif du SNIA IPR.

De pied ferme, nous sommes depuis le mois de mars à vos côtés pour défendre les intérêts et les bases de notre métier parfois attaqués.

Le 2 mars en CTP nous avons refusé l'assimilation des inspecteurs de la ville de Paris.

Le 27 août nous avons fait plier la DE et donc le MEN face à un mauvais coup donné au recrutement par voie de concours. Qu'on ne s'y trompe pas du tout, le SNIA IPR n'est absolument pas opposé au recrutement par détachement, mais il y a des limites légales indiquées dans les textes à respecter (les 5 % du corps ). Le MEN veut-il déstabiliser le corps des IA IPR ?

Il n'aurait pas fait mieux. Recruter par détachement des collègues dans des postes totalement non pourvus au concours, nous y sommes favorables. Mais faire plus de détachements que de lauréats au concours, c'est aller trop loin. Qui plus est, certains recrutements non directement disciplinaires deviennent parfois ainsi discrétionnaires, ce que nous ne pouvons pas accepter du tout.

La clarté, la transparence, l'équité et l'anonymat des concours ont toujours été pour le SNIA IPR le gage unique de notre recrutement. Certains nous traiteront de réactionnaires et de passésistes, la clarté et la transparence seraient-elles devenues des défauts de ringards ?

Septembre octobre 2009

Certes, nous n'avons aucune raison de tout bousculer et nous pensions que la gestion paritaire et concertée avait du bon. Semble-t-il, nous ne sommes plus dans le coup ?

Quand on sait que les modifications du décret redéfinissant partiellement notre statut et qui passeront en CTP le 1<sup>er</sup> octobre, peuvent signifier des vides juridiques à terme, on peut être inquiet .

Nous n'avons jamais négocié ces modifications qui permettraient de fabriquer bientôt un grand vivier de recrutement des cadres de l'enseignement comme nous l'avons entendu cet été.

Surtout les comptes-rendus des audiences que nous avons eues depuis le mois d'août laissent entendre que ce que disait l'ancien, mais récent de mai 2009, ministère, n'a pas grande valeur ...

On reste pantois, la continuité ministérielle et la parole donnée et les textes écrits sont à ne pas considérer comme toujours contraignants (Voyez les CR)...

C'est vrai que depuis quelque temps on constate que des lois légalement votées ne sont pas appliquées et même dénoncées, car soit disant inadaptées. On nous enferme dans quel discours, pour ne pas faire de jeu de mots ?

Chers collègues, syndiqué ou pas, l'heure est à la forte vigilance comme tous les textes que l'on vous propose dans ce numéro 56 le prouvent.

Un point très positif toutefois, le SNIA IPR a décidé, vous le savez de réunir tous les DA de métropole et ou leurs représentants le samedi 7 novembre 2009 au lycée Rodin rue Corvisart à Paris pour y discuter de la conduite à tenir et de trouver ensemble des moyens de réaction encore plus vifs et efficaces face à une politique menée par le MEN dans une direction pas toujours tournée vers la reconnaissance réelle de notre travail et nos missions.

Nous saurons toujours vous défendre et défendre notre métier si vous êtes à nos côtés, c'est cela en grande partie le syndicalisme : « agir pour tous dans l'intérêt de tous sans négliger les intérêts des individus ».

Aidez nous à le faire Nous gagnerons ensemble.

**Participez aux débats et venez sur le site pour apporter votre contribution.  
Venez nombreux le 7 novembre 2009 à Paris au lycée Rodin pour notre  
réunion de préparation au congrès du SNIA IPR du 10 mars 2010**

**Enfin chers collègues, je vous demande instamment d'aller lire sur le site les comptes-rendus relativement denses que nous avons faits courant août à propos du rapport Descoings sur l'avenir des lycées, plus encore du rapport SAINT GIRONS sur l'orientation active qui lui, n'ignore pas le travail effectif des IA IPR. Il ne faut pas négliger notre contribution aux rapports avortés MAROIS et FILÂTRE. Si le premier connaît notre corps et nos expertises réelles, le second ignore même l'existence de notre fonction et quant à notre expertise, il doit ne pas y croire du tout.**

Orléans 30 septembre 2009

<http://entstg.free.fr/snia/index.php>

\*\*\*

**Une fin d'été très agitée pour les membres du BN qui ont connu pas moins de 7 réunions à Paris pour certains, jugez-en par vous mêmes !!!!****CAPN : un esprit unitaire y a régné !****Jeudi 27 août 2009**

Commissaires paritaires pour le SNIA IPR : Roger Keime, Danielle Kunemann, Jean-François Le Borgne.

R Chudeau retenu à l'extérieur n'est pas présent en début de CAPN, c'est Mme Daneyrolles qui mène les débats.

Nous sommes tout d'abord surpris, voire déçus par la transmission tardive des documents préparatoires à la CAPN (nous en prenons connaissance ce matin seulement).

Le président du SNIA IPR tient cependant à souligner la qualité du travail fait par les services de la DE.

► Puis Jean-François Le Borgne lit une motion (qui sera annexée au PV) rappelant que l'ICA n'est toujours pas versée à ce jour malgré la signature du protocole le 13 novembre 2008 et la promesse de X. Darcos le 5 mai 2009 à la Sorbonne.

Il souligne également le grand nombre de détachés. Il nous semble que le quota (5% du corps des IPR et de l'effectif budgétaire), est largement dépassé. Si on prend en compte les détachés actuellement en poste et ceux qui sont présentés dans les tableaux remis ce jour, on arrive à 110, ce qui est nettement supérieur au nombre lié aux 5%. **Nous sommes environ 1400 (à vérifier) et donc les détachés ne devraient pas dépasser 70.**

Ce nombre élevé de détachements vide le concours de son sens. Il déplore le manque d'attractivité du concours lié à la rémunération, ou du moins à son insuffisance.

Réponse de la DE : les textes n'ont pas été publiés avant le changement de Ministre, et la règle administrative veut que tout le circuit des signatures soit à refaire car on ne peut pas publier des textes non signés par le Ministre en fonction. Cela ne change rien à la date d'effet.

La DE regrette le manque de candidats au concours et rappelle que des actions fortes de mobilisation ont été entreprises dans les académies, par les recteurs conjointement avec l'IGEN.

L'attractivité et la rémunération sont effectivement des éléments qui permettent d'expliquer ce manque.

L'optique de la DE n'est pas du tout de marginaliser le concours ; le nombre des détachements est en augmentation car il faut couvrir les besoins. On peut le regretter mais les postes vacants doivent être comblés.

Il y a peut être un calcul à refaire pour que le nombre des détachements soit dans les limites de la règle des 5%.

► Suite à ces explications, JFLB souligne que si les textes ne sont pas appliqués (cf ICA), il ne faut pas s'étonner que les collègues ne soient pas attirés par le concours et il réaffirme avec force que nous attendons que les promesses soient tenues sans plus attendre.

Il a écrit à Luc Chatel, pour lui demander une audience mais la seule réponse reçue consiste en une demande de réaction à propos du rapport Descoings, ce qui a été fait. Il conteste la méthode et les atermoiements du Ministère et explique que sur le terrain, nos mandants sont très mécontents et ne croient plus en la parole du MEN.

La DE regrette ce qui se passe mais cela ne remet pas en cause l'engagement signé.

Septembre octobre 2009

Le projet sur la H-CI (avancé à 6 ans) sera présenté en CTP dès que possible car c'est une mesure importante. Mme Daneyrolles souligne les assouplissements faits depuis 2 ans, ce que nous approuvons.

**Il est à noter que le SNIA IPR et le SIA ont la même position sur le sujet des détachements, pour lesquels ils annoncent qu'ils déposeront un recours conjoint pour non respect de la règle administrative.**

#### AJUSTEMENT DU MOUVEMENT

*La DE* a essayé au maximum de tenir compte des vœux des personnels.

Les syndicats soulignent la satisfaction des lauréats de concours.

Concours : 6 démissions de lauréats ont été enregistrées.

LA : 18 postes retenus sur les 21 proposés par manque de supports. Or, certains ayant eu avis TF sont mentionnés au PV de la CAPN de juin. Si l'on considère le grand nombre de détachés en EVS, pourquoi ne pas avoir pourvu les 21 postes possibles ?

► Roger Keime : Vice Président du SNIA IPR, déplore alors que certains textes soient appliqués de façon aléatoire, en fonction des souhaits du MEN. Il déplore également le manque de transparence. Quelle fiabilité pouvons nous accorder à ce qui nous est dit malgré les bons rapports que nous entretenons avec la DE, si la règle administrative est appliquée dans certains cas mais pas dans d'autres ?

*Selon la DE*, certains inspecteurs faisant partie du mouvement des IAA, les informations ne sont pas encore stabilisées. Elle souligne également les changements de vœux des collègues dont il faut tenir compte ; l'évolution des projets amène des fluctuations.

► Roger Keime, indique alors que certains personnels détachés sont déjà présentés par leur recteur comme étant nommés et ayant fonction d'IPR, et cela avant la tenue de la CAPN, ce qui est inacceptable, les règles ordinaires de la fonction publique sont bafouées

*La DE* essaie de comprendre ce qui se passe sur le terrain mais prend note de cette information et déplore ce genre de pratique.

#### DETACHEMENTS

Le SNIA IPR et le SIA demande une suspension de séance, qui leur est accordée.

R. Chudeau arrive sur ces entre faits et c'est donc avec lui qu'une discussion, houleuse, s'engage.

► Jean-François Le Borgne déclare solennellement que les syndicats considèrent le nombre de détachements proposés excessif par rapport à la règle des 5% qui n'est pas respectée et ont décidé de déposer conjointement un recours.

Il rappelle que nous nous prononçons sur le système du détachement et non sur les personnes elles-mêmes qui ont posé candidature. Nous respectons les personnes et leur droit à candidature.

S'il y avait une meilleure attractivité du concours, nous ne serions pas dans cette situation.

Le tableau des détachements proposés reflète la situation bien connue de certaines disciplines où ils sont une nécessité (langues vivantes, dont l'anglais) et que nous acceptons pour la continuité du service.

Par contre un grand nombre de postes EVS sont pourvus par détachement alors que le nombre de candidats au concours (91) justifiait amplement l'ouverture d'un nombre de postes plus important à ce concours.

Il note également qu'un grand nombre de ces postes est attribué à l'académie de Créteil sans qu'on sache vraiment pourquoi.

Le SIA partage totalement ces déclarations.



Septembre octobre 2009

**R. Chudeau** n'est pas choqué que le détachement soit une voie d'accès à la fonction car il y a plusieurs viviers qu'il convient d'exploiter. Les détachés ne sont pas des 'sous IPR'.

Il n'est pas d'accord sur le fond de nos déclarations. Il est normal que l'Administration prévoie l'accès à ces emplois en puisant dans les divers viviers (cf. les 4 voies d'accès à la fonction d'IPR).

Elle a obligation de moyens et le rendement du concours est insuffisant pour couvrir les besoins.

**Juridiquement le plafond est à 5% mais il a comme projet de supprimer ce plafond.**

► Cette remarque fait bondir les syndicats : pourquoi alors ne pas supprimer complètement le concours ?

La situation de détachement donne lieu à des échanges très vifs et Roger Keime, dénonce un certain 'népotisme' par rapport aux détachements en EVS. En effet, sur 7 détachés, on note 6 chefs d'établissement choisis ('favorisés') par leur recteur. Ayant tous la même origine, ils auraient pu se présenter au concours si le nombre de postes avait été supérieur. R Chudeau n'accepte pas que le mot 'népotisme' soit utilisé par des représentants des personnels à propos de recteurs. Il demande à ce qu'il soit retiré mais RK le maintient et demande à le faire figurer au PV.

**Le manque d'attractivité du concours est à nouveau mentionné ainsi que le manque de transparence et la communication tardive des informations.**

**R. Chudeau** résume la situation : notre réserve porte sur le nombre de détachements. Ce point est acté. Il va y avoir un ré arbitrage pour voir que nous sommes bien dans la limite des 5%.

La CAPN a été consultée, elle est d'accord sur le principe (avis favorable donné aux candidatures des personnes) mais pas sur le nombre.

**Il fera cependant en sorte que notre recours soit sans objet.**

Nous devons donner un avis sur le détachement des personnes dans le corps des IA IPR. Nous donnons avis favorable pour les candidat(e)s car ils/elles ont 3 avis TF (recteur d'origine + recteur d'accueil + IGEN).

3 candidat(e)s ont Sans Opposition du recteur d'accueil car ils/elles n'ont présenté aucune demande auprès de lui et il n'a donc aucune information à leur sujet.

Suite au problème souligné (le nombre excessif), la DE va revoir la liste. L'affectation des détachés est donc suspendue pour le moment mais elle va se faire rapidement pour que les collègues concernés puissent prendre rapidement leurs fonctions. Sinon ils seront obligés de se présenter dans leur établissement le 1° sept embre pour la pré-rentree.

L'avenir du concours IPR : une épreuve d'admissibilité écrite anonyme, comme dans tout concours démocratique et républicain.

A l'avenir, la DE souhaite que les détachés puissent bénéficier d'une formation ESEN ; JFLB demande que nous soyons informés rapidement des affectations des détachés et des LA.

**Cette CAPN s'est déroulée dans une atmosphère très tendue et le SNIA IPR a pleinement rempli son rôle de défense des personnels dans le respect des règles administratives.**

**Jean-François Le Borgne et R Prosperini vont mettre au point ensemble le texte du recours**

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12h40

●●●●●

**Des précisions d'un délégué du SNIA IPR à propos de notre position sur les détachements que nous acceptons volontiers dans le respect des textes.**

Chers collègues,  
 J'ai eu l'occasion vendredi matin et après-midi de répondre longuement à la question légitime soulevée ici par un collègue détaché. Je répète donc très clairement qu'il n'est pas question pour moi d'accepter le soupçon d'un quelconque manque de considération pour les professeurs détachés, qu'on est allé solliciter pour leurs compétences, et pour pallier le déficit du recrutement par concours. Cela dit (et ce ne sont pas des "précautions oratoires", ce n'est pas le genre de la maison...), je soutiens la position des DEUX syndicats qui demandent pour une fois unis qu'on respecte la limite réglementaire des 5% de recrutement par voie du détachement. La dernière CAPN, vous l'avez vu, a été particulièrement houleuse, notamment sur ce sujet. Il est donc absolument nécessaire qu'on ne continue pas à nourrir des polémiques qui ne font que le jeu du nouveau DE. Le recours au détachement n'est pas en question, mais son élargissement décrété (même

pas décrété!) de façon discrétionnaire. Peut-être une véritable revalorisation de la fonction d'IA-IPR (le syndicat milite et pour la revalorisation de l'ICA et pour un accès à l'échelle B) aurait-elle permis d'éviter cet élargissement qui à terme pourrait signifier la disparition de la voie du recrutement par concours (gage non pas de qualité en soi, mais certainement de davantage de transparence et d'équité). Dans certaines disciplines cette année, et dans certaines académies, le choix du recrutement par détachement a donc été très largement laissé aux seuls Recteurs. On peut me semble-t-il s'interroger sur cette évolution sans chercher à disqualifier les détachés. C'est en tout cas la position que je défends comme la plupart des délégués académiques auprès de Jean François Le Borgne.

Cordialement à tous, et bonne soirée.

**Michel Gomez, DA Grenoble.**



**Réunion BN du 8 septembre 2009**

**Lycée Rodin 9h30**

**Présents P. Hertu, B Leroux, R Keime, B Lehalle**

**P Duprat, JF Le Borgne, M Gouy, excusée D.Kunemann**

- 1- Un tour de table prend le pouls des **ré-adhésions** : il semble que ce soit difficile dans nombre d'académies en raison de l'absence de concrétisation de nos demandes liées à la revalorisation de l'ICA. Le président rappelle que toutes ses demandes de remontées auprès des collègues n'attirent que les réponses (ou presque) des D.A. ou des membres du B.N. Le B.N. s'interroge sur l'assise réelle des collègues dans le combat des questions qui taraudent notre métier et nos conditions de travail, alors que les démarches auprès du MEN sont régulières. Il semble aussi qu'il y ait des faiblesses dans certaines académies en matière de communication : il est décidé que le BN aidera les académies plus fragiles.
- 2- **ICA** : le président rappelle qu'il serait de mauvais ton que des collègues portent la responsabilité qui incombe au ministre sur le SNIA – IPR. Ce serait une inversion des rôles inacceptable. Le ministre s'est engagé devant tous les IA ; sa parole aujourd'hui n'est pas tenue malgré les nombreuses relances du syndicat.
- 3- **L'annuaire** : il est actuellement dématérialisé sur le site. Les derniers problèmes techniques de la base de données viennent d'être résolus : chaque D.A. devra à présent se charger de la mise à jour régulière pour son académie, vérifiée par Michel GOUY du B.N. Pour tous les nouveaux collègues, le D.A. doit rentrer l'adresse de la nouvelle affectation administrative. Les collègues en rupture d'adhésion seront notés « code non valide ». Le B.N. cherche à être le plus précis dans la gestion de cette base de

Septembre octobre 2009

données des IA-IPR : la difficulté persistante concerne la connaissance des missions spécifiques des collègues. Le BN souhaite avoir un accès direct à la liste des adhérents au syndicat : le BN va solliciter le concepteur du site pour un accès à une liste masquée.

- 4- **Les cotisations : la première adhésion est fixée à 30 € (détaché, stagiaire)** tout comme celle des membres retraités. Au-delà, le tarif est arrêté à 60 € pour tous les membres actifs dès la seconde année d'entrée dans le métier.
- 5- **La réunion au cabinet du ministre** : à l'initiative du MEN, une délégation du BN du SNIA – IPR est sollicitée pour une rencontre le jeudi 10 septembre à 11h30. Au courrier du Président du 20 juillet relatif à une demande d'audience concernant la revalorisation, la réponse favorable du ministre (21 août) est axée sur la réforme du lycée (référence au rapport Descoings) demandant au Président une contribution pour le 31 août. Cette contribution a été faite par JF Le Borgne dans les temps impartis et envoyée au Ministre, à monsieur Chudeau Directeur de l'Encadrement, à monsieur Larzul directeur adjoint du cabinet du ministre. Lundi 7 septembre, le MEN a demandé au président la constitution d'une délégation pour ce jeudi, sans que l'interlocutrice n'ait voulu communiquer son nom...La ligne de conduite est définie au sein du BN : alerter sur les modalités concernant la H.C, acter les problèmes de l'avancée de l'ICA et le mécontentement des collègues. Il semble que les attermolements du MEN relèvent du manque d'argent, d'une norme de temps pour la publication d'un arrêté de 10-12 mois, de l'absence de signature d'un précédent ministre qui gênerait l'actuel ministre. Enfin, le syndicat souhaite des éclaircissements sur les épreuves du concours de recrutement des IA-IPR. **Dans tous les cas, la délégation s'emploiera avant tout échange à faire connaître la crispation du corps face au mépris de sa direction et n'exclut pas la publication d'un communiqué de presse dans les prochains jours.**
- 6- **Le congrès du SNIA –IPR** : En octobre, il serait judicieux de proposer aux DA de venir à une réunion du BN ou une assemblée générale afin d'alimenter la réflexion du futur congrès : la date du samedi 7 novembre au lycée Rodin est retenue et les DA de métropole seront remboursés de leurs billets de transport, les DA des DROM seront invités à envoyer des contributions ou à venir si d'aventure ils avaient une mission en métropole.

Les adhésions sont dorénavant à envoyer à notre trésorier :

Michel Gouy 3 rue de Ferrière à 59175 VENDEVILLE

Notre compte postal : BORDEAUX 13 118 75 V

**SIEGE DU SYNDICAT**

**SNIA IPR**

**Chez Michel GOUY Trésorier**

**3 rue de Ferrière**

**59175 VENDEVILLE**

Prière de noter définitivement cette adresse nouvelle où toute correspondance, même pour le président, doit être envoyée. Si urgence appelez le président sur ce numéro : **09 77 95 93 15**

**RAPPEL SITE : <http://entstg.free.fr/snia/index.php>**

**LES DERNIERS MOUVEMENTS ET AFFECTATIONS AU MILIEU DE CETTE CRISPATION.**

**6 lauréats du concours ont démissionné, cela fait beaucoup et pose à nouveau le problème du recrutement et de l'attractivité du concours.**

**CAPN du 16 juin 2009  
Affectation des lauréats concours 2009**

<b>IA-IPR EN ALLEMAND</b>						
Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	M.	PESTEL	PESTEL	JACQUES-ALAIN	ROUEN	DEMISSION
2	MME	COLE	MACCARINI	JOCELYNE	NANCY-METZ	NANCY-METZ
<b>IA-IPR EN ANGLAIS</b>						
Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	M.	WINDSOR	WINDSOR	JAMES	BORDEAUX	TOULOUSE
2	MME	LACHAMBRE	REYNAL	MONIQUE	LIMOGES	ORLEANS TOURS
3	M.	BRUSSON	BRUSSON	MICHEL	VERSAILLES	VERSAILLES
4	MME	ALIMI	ALIMI	RUTH	VERSAILLES	CRETEIL
5	M.	KOUADIO	KOUADIO	KOUASSI FILY	GUYANE	MARTINIQUE
6	MME	DELON	GARIN	ANNE	NANTES	RENNES
<b>IA-IPR EN ARTS PLASTIQUES</b>						
Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	M.	BOURDOIS	BOURDOIS	CYRIL	ROUEN	BESANCON
<b>IA-IPR EN CHINOIS</b>						
Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	MME	BORDAS	POUS	ANNE-MARIE	PARIS	BORDEAUX
<b>IA-IPR EN ECONOMIE ET GESTION</b>						
Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	MME	LE GOFF	BAGLIN	VALERIE	CAEN	RENNES
2	MME	JOACHIM	JOACHIM	ROSE-LISE	MARTINIQUE	BORDEAUX
3	M.	CERANI	CERANI	FREDERIC	VERSAILLES	VERSAILLES
4	MME	GODARD	LESTRADE	MARIE AGNES	LIMOGES	LIMOGES
5	M.	KREISS	KREISS	CHRISTOPHE	CRETEIL	CRETEIL

IA-IPR EN EDUCATION MUSICALE						
Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	MME	SOLER	PETRALI	SANDRINE	NICE	TOULOUSE
IA-IPR EN EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE						
Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	MME	QUAGLINO	PETIT	MARTINE	GRENOBLE	GRENOBLE
2	M.	FALCO	FALCO	ALEXANDRE	LYON	BORDEAUX
3	MME	GAUTIER	BOULNOIS	ISABELLE	AMIENS	ROUEN
4	M.	DU VERDIER	DU VERDIER	THIERRY	BORDEAUX	BORDEAUX
5	M.	FONNE	FONNE	MICHEL	STRASBOURG	SRTASBOURG
6	M.	COURNAC	COURNAC	JEAN-LUC	LYON	CAEN
7	M.	CHARPENTIER	CHARPENTIER	ERIC ALAIN	GRENOBLE	DEMISSION
8	MME	VOISIN	VOISIN	BERNADETTE	PARIS	VERSAILLES
IA-IPR EN ESPAGNOL						
Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	M.	BERASTEGUI VIDALLE	BERASTEGUI VIDALLE	MICHEL	TOULOUSE	LYON
2	M.	CHAMBERTIN	CHAMBERTIN	JOEL	MARTINIQUE	MARTINIQUE
IA-IPR EN HISTOIRE GEOGRAPHIE						
Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	M.	CABOCHE	CABOCHE	PATRICK	LILLE	LILLE
2	MME	MERCERON	CHAIX	FLORENCE	NANTES	BORDEAUX
3	MME	GRAVELEAU	HERR	NATHALIE	AMIENS	AMIENS
4	M.	ROQUES	ROQUES	MICHEL	BORDEAUX	BORDEAUX
5	MME	FOURNIER GASSIE	FOURNIER GASSIE	SOPHIE	VERSAILLES	LILLE
6	M.	BENTEUX	BENTEUX	JEAN-PAUL	LA REUNION	LA REUNION
7	MME	PASQUIER	PASQUIER-LOUE	ANNE-FRANCOISE	CRETEIL	CRETEIL
IA-IPR EN ITALIEN						
Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	M.	ALESSANDRINI	ALESSANDRINI	CLAUDE	CLERMONT-FERRAND	NANTES
IA-IPR EN LETTRES						
Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation

1	MME	LE HIR	LEAL	JOCELYNE	RENNES	RENNES
2	M.	DRAVET	DRAVET	FRANCOIS	VERSAILLES	VERSAILLES
3	MME	BONNET	LIEVELOO	ISABELLE	AIX-MARSEILLE	MONTPELLIER
4	MLLE	REMER	REMER	MARILYNE	PARIS	LILLE
5	M.	BARJOLLE	BARJOLLE	ERIC	POITIERS	CAEN
6	M.	GROSSET-BOURBANGE	GROSSET-BOURBANGE	JEAN-PIERRE	STRASBOURG	STRASBOURG
7	M.	MENDIVE	MENDIVE	CHRISTIAN	BORDEAUX	LILLE

**IA-IPR EN MATHÉMATIQUES**

Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	M.	LE GOUZOUGUEC	LE GOUZOUGUEC	LOIC	RENNES	RENNES
2	MLLE	PICARD	PICARD	SANDRINE	GRENOBLE	GRENOBLE
3	M.	NOE	NOE	LAURENT	CRETEIL	AIX MARSEILLE
4	M.	PATRY	PATRY	GILLES	CAEN	RENNES
5	M.	SERRIS	SERRIS	CLAUDE	AIX-MARSEILLE	AIX MARSEILLE
6	M.	SOUFFLET	SOUFFLET	PIERRE	AMIENS	DEMISSION
7	M.	OLLIVIER	OLLIVIER	GILLES	POITIERS	Nantes
8	M.	JANVIER	JANVIER	PHILIPPE	MAYOTTE	LA REUNION

**IA-IPR EN SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE**

Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	M.	GERARD	GERARD	JOHANN	RENNES	RENNES
2	M.	POTHET	POTHET	ALAIN	VERSAILLES	CRETEIL
3	MLLE	BOBEE	BOBEE	SABINE	VERSAILLES	Orleans-Tours
4	MME	VERSCHAEVE	VERSCHAEVE	SEVERINE	AMIENS	AMIENS
5	M.	MOULLET	MOULLET	JEAN-MARC	LILLE	LILLE

**IA-IPR EN SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**

Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	M.	PELLETIER	PELLETIER	MARC	NANTES	NANTES

**IA-IPR EN SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	M.	BERTHIER	BERTHIER	CHRISTOPHE	BORDEAUX	BORDEAUX
2	M.	LARBAUD	LARBAUD	JEAN-CHRISTOPHE	GRENOBLE	GRENOBLE

3	M.	BROSSARD	<b>BROSSARD</b>	PATRICE	NANTES	<b>DEMISSION</b>
4	M.	MURCUILLAT	<b>MURCUILLAT</b>	CLAUDE	VERSAILLES	<b>CRETEIL</b>
5	M.	FOURNOU	<b>FOURNOU</b>	JEAN-PHILIPPE	AMIENS	<b>ROUEN</b>
6	M.	GUIRAL	<b>GUIRAL</b>	VINCENT	GRENOBLE	<b>GRENOBLE</b>
7	MME	DE FLAUGERGUES	<b>DE FLAUGERGUES</b>	MARIE DES NEIGES	GRENOBLE	<b>DEMISSION</b>

**IA-IPR EN SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES**

Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	M.	MASSEY	<b>MASSEY</b>	JEAN-LUC	VERSAILLES	<b>ROUEN</b>
2	M.	LAURENT	<b>LAURENT</b>	CHRISTIAN	ORLEANS-TOURS	<b>ORLEANS TOURS</b>
3	M.	GARNIER	<b>GARNIER</b>	ERIC	LIMOGES	<b>NANTES</b>
4	M.	PRIGENT	<b>PRIGENT</b>	DOMINIQUE	RENNES	<b>CAEN</b>
5	M.	DARRAULT	<b>DARRAULT</b>	CAROL	LIMOGES	<b>POITIERS</b>

**IA-IPR EN S.T.I. secteur ARTS APPLIQUES**

Rang	Civilité	Nom patronymique	Nom d'usage	Prénom	Académie d'origine	Académie d'affectation
1	MME	BOURGOIN	<b>BOURGOIN</b>	CLAIRE FLORENCE	PARIS	<b>DIJON</b>

**DETACHES 2009**

Discipline	NOM	Prénom	Affectation
Allemand	Cuisot Lecoeuche	Bettina	ROUEN
Allemand	Gericke	Pierre	REIMS
Anglais	Iaconelli	Martine	CRETEIL
Anglais	Benoit	Wendy	AMIENS
Anglais	Collignon	Sophie	REIMS
Anglais	Mérou	J Paul	MONTPELLIER
Anglais	Ramville	Josiane	MAYOTTE
Anglais	Lavail	Pierre	NICE
Arabe	Tardy	Sophie	VERSAILLES
Eco gest	Pasco Berho	Corinne	REIMS
Eco gest	Saillard	François	ORL-TOURS
Eco gest	Ciavaldini	Christophe	ORL-TOURS

E.musicale	Rolando	Thierry	REIMS
Espagnol	Brun Castelly	Colette	GRENOBLE
Espagnol	Quesada	Françoise	REIMS
EVS	Balle	Philippe	VERSAILLES
EVS	Stanek	Vincent	CRETEIL
EVS	Pham	Luc	VERSAILLES
EVS	Parizot	Franceline	ROUEN
Lettres	Blerald	Monique	GUYANE
Lettres	Dolleans	François	AMIENS
Maths	Salles	J-François	GUYANE
Philo	Tyvaert	Dominique	NANCY-Metz
Philo	Ayada	Souad	LYON
SVT	Wojcik-Behr	Marianne	NANCY-Metz
SES	Asseraf-Godrie	Sébastien	ORL-TOURS
S-PhyChimie	Neiss	Marc	STRASBOURG
S- biochimie biologie	Parriat	Christine	NANCY-Metz
<b>Derniers ajustements du mouvement de l'année 2009</b>			
<b>Discipline</b>	<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Affectation</b>
Eco gest	Jullien	Christine	PARIS
Eco gest	Ameller	J Michel	MAYOTTE
Eco gest	Lestrade	Marie Agnés	LIMOGES
EPS	Fonne	Michel	STRASBOURG
EPS	Dumont	Patrick	CRETEIL
EPS	Moronval	Christian	AIX Marseille
Hist Geo	Pasquier Loue	Anne Françoise	CRETEIL
AVS	Ligibert	Joel	BORDEAUX
EVS	Marty	Nicole	PARIS
EVS	Defrance	Isabelle	SG CIV
STI	Marquis	Alain	REUNION



**6 lauréats du concours ont démissionné, cela fait beaucoup et pose à nouveau le problème du recrutement et de l'attractivité du concours.**

**La liste des promus sur liste d'aptitude que nous saluons pour leur promotion dans le corps .**

Discipline	Civilité	NOM Prénom	Fonctions exercées	Académie d'origine (administration d'origine)	Académie d'accueil
AVS	Mme	Pascale Niquet-petipas	iena	POITIERS	IAA
AVS	M	ROY Emmanuel	IAA du Rhône	LYON	LYON
AVS	M	MACRON René	Chef bur ; des écoles	Admin cent	Admin cent
AVS	Mme	NAERT Laurence	CSAIO	NANCY-METZ	NANCY-METZ
AVS	M.	ATTAL Marco	CSAIO	NICE	NICE
AVS	Mme	GUSTO Marie-Claude	Chef SAIO	REIMS	REIMS
AVS	Mme	ILEF Irène	daet	AMIENS	VERSAILLES
AVS	M	DETALMINIL Didier	Directeur de CRDP	CNDP	CNDP
AVS	M	CHERITEL Jacques	DAFCO	CRETEIL	CRETEIL
AVS	M	FRANCOIS-SAINT-CYR Claude	Chef SAIO dél rég ONISEP	GUYANE	CRETEIL
AVS	Mme	LECAS-REGIMBART Mariannick	C.M. relations interna	Admin cent	Admin cent
Economie et gestion	M.	NELSON Max	DAET-DAFCO Dir GIP-DAIFI	GUADELOUPE	GUADELOUPE
Economie et gestion	M	PEGORARO Patrick	I.E.N. au rectorat de Lyon	LYON	LYON
Economie et gestion	Mme	CHAPEY Joëlle	IEN Ens. Tech.	NICE	NICE

STI	M	MARIN Pierre Charles	site Villeneuve d'Ascq	LILLE	AMIENS
STI	M.	BRUNAUD Claude	STI	LIMOGES	LIMOGES
STI	M.	CAMILIERI Patrick	DAET	LIMOGES	LIMOGES
STI	M	DUPE Rémy	ien sti	MARTINIQUE	MARTINIQUE

**BIENVENUE à tous ces nouveaux collègues !**

**Et au REVOIR à tous nos collègues retraités cette année 2009 !**

civili	Nom d'usage	Prénom	Académies	Discipline
M	<b>ABALLEA</b>	PIERRE	NANTES	Hist / Géo
M	<b>ANDRAULT</b>	GUY	POITIERS	STI sect indus
Mme	<b>ARNALDI</b>	ANNICK	POITIERS	AVS
Mme	<b>AUBIN</b>	NICOLE	BORDEAUX	EPS
M	<b>AZAMA</b>	MICHEL	CAEN	Lettres
M	<b>BALLINI</b>	PASCAL	GRENOBLE	Sc phy
Mme	<b>BARRAL</b>	MIREILLE	GRENOBLE	Sc phy
M	<b>BEAUPERE</b>	BERNARD	NANTES	AVS
Mme	<b>BIARD</b>	FRANCOISE	CRETEIL	Anglais
M	<b>BILLECOQ</b>	ALAIN	LILLE	Philosophie
M	<b>BODA</b>	BERNARD	CLERMONT FERRAND	EPS
M	<b>BONTEMPS</b>	GUY	29ème Base	Maths
M	<b>BRAULT</b>	MICHEL	VERSAILLES	AVS
M	<b>BUSSER</b>	BERNARD	AIX MARSEILLE	Lettres
M	<b>CARON</b>	JACQUES	CORSE	Maths
M	<b>CAYLA</b>	JEAN CHARLES	AIX MARSEILLE	AVS
Mme	<b>CHALULEAU</b>	CHRISTINE	LYON	Philosophie
Mme	<b>CHEVALIER</b>	MICHELE	BORDEAUX	EPS
M	<b>CONRAD</b>	ANDRE	NANCY-METZ	Philosophie

Mme	<b>COUTELLIER</b>	FRANCOISE	29ème Base	AVS
Mme	<b>DELAHAYE</b>	JANINE	PARIS	Education music.
Mme	<b>DELAUNAY-CHEVALIER ex DELAMARE</b>	CHANTAL	ORLEANS TOURS	Eco / Gestion
M	<b>DOLY</b>	JACQUES	CLERMONT FERRAND	Philosophie
Mme	<b>DUCHEMIN</b>	RENEE	LILLE	SVT
M	<b>DUDEZERT</b>	JEAN PIERRE	29ème Base	AVS
Mme	<b>DUFFOURG-LE CAM</b>	MARIE CHRISTINE	PARIS	AVS
M	<b>DUHAMELLE</b>	BERNARD	AMIENS	AVS
M	<b>DUPONT</b>	JOEL RENE	VERSAILLES	AVS
M	<b>DUPONT</b>	JEAN YVES	ORLEANS TOURS	SVT
Mme	<b>FADDA</b>	NICOLE	NICE	AVS
Mme	<b>FOSSE</b>	MARIE LISE	NANTES	SES
M	<b>FRANIATTE</b>	ROLAND	BESANCON	AVS
Mme	<b>GADEAU</b>	JOSETTE	BORDEAUX	AVS
M	<b>GARCIA</b>	JEAN GABRIEL	GRENOBLE	Eco / Gestion
M	<b>GELIS</b>	ALAIN	MONTPELLIER	STI sectindus
M	<b>GUERULT</b>	DANIEL	BESANCON	AVS
M	<b>GUILIER</b>	MICHEL	NANTES	SVT
M	<b>HAMBY</b>	JEAN PAUL	CRETEIL	AVS
M	<b>HIBON</b>	JEAN MICHEL	DIJON	AVS
M	<b>HOLLEBECQUE</b>	JACQUES	29ème Base	AVS
M	<b>HONORE</b>	GEORGES	CLERMONT FERRAND	EPS
Mme	<b>ISSAURAT-DESLAEF</b>	MARIE LOUISE	VERSAILLES	Lettres
M	<b>JAMBIN</b>	ALAIN	TOULOUSE	Anglais
M	<b>JENNY-THOMAS</b>	LUCAS	BESANCON	STI sect indus
Mme	<b>JESUS</b>	SCARLETT	GUADELOUPE	Lettres

M	<b>KERIVIN</b>	BERNARD	RENNES	Sc phy
M	<b>LABROUE</b>	FRANCIS	PARIS	Maths
Mme	<b>LACRONIQUE</b>	CATHERINE	PARIS	AVS
M	<b>LAGUILLIER</b>	JEAN MARC	CRETEIL	Sc phy
M	<b>LANGANAY</b>	JEAN YVES	CRETEIL	AVS
M	<b>LAVERNY</b>	HENRI	LYON	Espagnol
M	<b>LAZAR</b>	BORIS	RENNES	Maths
Mme	<b>LE BOURLOT</b>	ANNICK	29ème Base	Lettres
Mme	<b>LE CANN</b>	ODILE	RENNES	Sc phy
M	<b>LEBEAUPIN</b>	NORBERT	NANTES	STI sect indust
Mme	<b>LECOMTE</b>	YVETTE	RENNES	AVS
M	<b>LEJEUNE</b>	FRANCOIS	CRETEIL	AVS
M	<b>LEVY SOUSSAN</b>	CHARLES DENIS	AIX MARSEILLE	AVS
M	<b>LONDEIX</b>	HERVE	BORDEAUX	AVS
M	<b>LOUIS</b>	ROLAND	LYON	Eco / Gestion
Mme	<b>LUGINBUHL</b>	ODILE	VERSAILLES	Lettres
Mme	<b>LUGOL (Ex DEMONT)</b>	LILIANE	ORLEANS TOURS	Eco / Gestion
M	<b>MAMESSIER</b>	ALAIN	LYON	STI sect indust
M	<b>MARCHETTI</b>	GERARD	LYON	AVS
M	<b>MARGERIT</b>	NOEL	GRENOBLE	AVS
M	<b>MARTINAT</b>	MICHEL	RENNES	STI sect indust
M	<b>MAUVY</b>	CLAUDE	MONTPELLIER	AVS
Mme	<b>MAZURIER</b>	EVELYNE	PARIS	Maths
Mme	<b>MEGE</b>	MARIE CLAUDE	CRETEIL	AVS
M	<b>MERLIN</b>	JEAN LOUIS	ORLEANS TOURS	AVS
Mme	<b>MILLET</b>	BRIGITTE	PARIS	Allemand
M	<b>MORISSET</b>	MICHEL	BORDEAUX	Lettres
M	<b>MULLER</b>	DOMINIQUE	NICE	AVS
Mme	<b>PARENT</b>	CHRISTIANE	PARIS	Sc phy

M	<b>PETIT</b>	YVES	29ème Base	EPS
Mme	<b>PICARD</b>	CLAUDE	BORDEAUX	Eco / Gestion
M	<b>PITHON</b>	ALAIN	MONTPELLIER	EPS
M	<b>PRODHOMME</b>	GERARD	POITIERS	AVS
M	<b>PUJAT</b>	ALAIN	CRETEIL	Lettres
M	<b>RENAUDEAU</b>	GUY	CORSE	AVS
M	<b>RICHARD</b>	MICHEL	AIX MARSEILLE	AVS
Mme	<b>ROSSINI-MAILHE</b>	MONIQUE	VERSAILLES	AVS
M	<b>ROUANET</b>	JEAN CLAUDE	NANTES	AVS
Mme	<b>ROUSSET BERT</b>	SUZETTE	STRASBOURG	Maths
M	<b>SAQUET</b>	SERGE	ROUEN	STI sec indus
Mme	<b>TAHHAN</b>	BRIGITTE	VERSAILLES	Arabe
Mme	<b>TERRIER</b>	FRANCOISE	CRETEIL	Anglais
M	<b>THABARET</b>	JEAN PAUL	GRENOBLE	Maths
Mme	<b>THERENE</b>	NICOLE	CAEN	Allemand
M	<b>THIRY</b>	MICHEL	NANCY-METZ	Maths
M	<b>TREMULOT</b>	ALAIN	NANTES	Anglais
M	<b>TREVE</b>	GERARD	AIX MARSEILLE	AVS
Mme	<b>VANOOSTEN</b>	MARTINE	LILLE	Eco / Gestion
M	<b>WERLE</b>	GERARD	PARIS	Anglais

.....

LETTRE aux RETRAITES

**Cher(e)s collègues,**

**En cette fin de période estivale, parfois fort ensoleillée voire caniculaire dans certaines régions métropolitaines, nous voudrions souhaiter un début de retraite bien méritée à certains d'entre vous et une future bonne retraite pour quelques uns parmi vous qui ont encore quelque temps à effectuer en activité avant fin 2009.**

Le SNIA IPR a toujours été à vos côtés et si parfois les issues n'ont pas toujours été favorables pour tous, nous avons tenté de défendre vos intérêts du mieux que nous pouvions (et quelquefois les choses sont compliquées).

Nous avons connu une année 2008/2009 mouvementée avec des avancées fort significatives pour certains et qui se font cruellement attendre pour d'autres (l'ICA bien qu'officiellement revalorisée, n'est toujours pas concrète sur nos bulletins de paye) et cela vous concerne, car c'est à la date du premier janvier 2009 que cette revalorisation devait se faire.

Nous avons un nouveau bureau et l'AG du 5 mai dernier au lycée Rodin a décidé un congrès au mois de mars 2010.

Le site du SNIA IPR a été piraté en octobre 2008 et il nous a fallu attendre juin 2009 pour retrouver un site nouveau à cette adresse que vous pouvez d'ores et déjà consulter :

<http://entstg.free.fr/snia/index.php>

Ne vous effrayez pas pour cette adresse longue, après connexion placez la dans vos favoris et en tapant **snia**, elle sera retrouvée

Nous vous demandons, pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, de nous communiquer votre adresse mel, car nous souhaitons économiser du papier, de l'encre et surtout des frais postaux en vous informant le plus possible par le site et la liste de diffusion que nous sommes en train de créer pour nous tous

Adresse d'envoi pour vos mels :

jean-francois.leborgne@wanadoo.fr

En espérant vous avoir parmi nous encore, avec plus de 150 collègues retraités qui nous accompagnent, nous vous joignons un bulletin de ré-adhésion et vous savez que 66 % sont fiscalement déductibles

Nous vous en remercions par avance

Nous souhaitons une bonne retraite à ceux qui y sont déjà et à ceux qui vont l'être bientôt.

Très bonne continuation et bonne santé à tous.

Le président depuis février 2009

**JF LE BORGNE**



## **Et le syndicat continue à défendre les collègues .**

Audience Allal et Roser au MEN le 10 septembre 2009

### **Déclaration préalable à notre entrevue au cabinet du ministre le jeudi 10 septembre 2009**

SNIA IPR (syndicat national des inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux)

Nous remercions monsieur le conseiller pour cette invitation concernant nos remarques et avis sur le rapport de Richard Descoings à propos de la réforme future des lycées. Nous rappelons toutefois que suite à notre demande d'entretien auprès du ministre Luc Chatel du 20 juillet 2009 nous avons envoyé le 25 août dernier et à sa demande une contribution écrite détaillée. **Nous n'avons pas de réponse à notre demande d'entretien et nous réitérons notre demande d'audience du 20 juillet 2009.**

Septembre octobre 2009

- En effet, nous sommes très inquiets pour la concrétisation effective de la signature du protocole du 13 novembre 2008 à propos de l'ICA (la pétition jointe qui a été envoyée par de nombreux collègues à monsieur le ministre ne semble pas avoir été lue ). Il y a urgence à faire au plus vite respecter écrits et paroles publiques du ministre. Il faut cesser les attermoiements. **Les collègues IA IPR doutent de tout et le syndicat SNIA IPR signataire en novembre 2008 se sent floué, ce paradoxe est insupportable.**

- La récente CAPN du 27 août 2009 a montré les limites d'une gestion au coup par coup de la DE et le nombre très excessif de détachés proposés montre bien la nécessité d'ouvrir plus de places au concours et surtout d'offrir des conditions de rémunération attractives à ce concours **Le SNIA IPR veut en discuter avec monsieur le ministre.**

- Les missions des IA IPR ont été revues dans une note de service au mois de mai 2009, il nous apparaît essentiel que le ministère reconnaisse en échange nos nouvelles tâches et celles qui se profilent dans les rapports Saint Girons et Marois Filâtre. C'est pourquoi avant toute discussion ici même nous demandons solennellement que les documents remis ce jour, jeudi 10 septembre aient un aboutissement positif. **Il ne saurait y avoir contributions et modifications réelles des tâches sans contrepartie et d'abord celles promises et non exécutées à ce jour.**

- Dans quelques jours les collègues IA IPR ayant 6 années d'ancienneté et plus vont pouvoir postuler à la HORS CLASSE, ils s'appuieront légitimement sur le protocole signé le 13 novembre 2008 et qui a connu un début d'exécution. Or, à ce jour, aucun texte n'est proposé pour donner des informations aux postulants

**Le SNIA IPR demande d'urgence que les textes soient publiés et que le protocole soit respecté encore une fois et qu'il n'y ait pas d'attermoiement là non plus.**

**Documents remis :** lettre du 20 juillet 2009 pour demande d'audience

Pétition lancée en juin.

Danielle Kunemann, Pascale Hertu et JF Le Borgne membres du bureau national du SNIA IPR

Paris, le 10 septembre 2009.



#### AUDIENCE AU MINISTERE

**JEUDI 10 SEPTEMBRE 2009**

Représentants du SNIA IPR : Jean-François Le Borgne, Pascale Hertu, Danielle Kunemann

Pour mémoire, Jean-François Le Borgne a fait une demande d'audience auprès du Ministre Luc Chatel le 20 juillet 2009. La seule réponse obtenue a été une demande de réaction et d'analyse sur le rapport Descoings (cf. le document de JFLB sur le site du SNIA IPR).

Aujourd'hui, nous avons été 'invités' à 11h30 pour une audience avec M. ALLAL, conseiller de Luc Chatel pour les affaires sociales.

La réunion a débuté avec 20 mn de retard et avec Eric ROSER, IGEN.

M. Allal nous rejoint 5 mn plus tard puis nous quitte au bout de 20 mn.

L'audience demandée avec le Ministre se déroule donc avec uniquement un représentant de l'IGEN, E.Roser.

L'Ordre du Jour porte sur le rapport Descoings et la réforme du lycée.

En préambule Jean-François Le Borgne reprend l'historique des demandes d'audience, et signale que, pour la première fois, nous ne connaissons pas le nom de la personne qui a appelé pour fixer rendez vous, celle-ci ayant refusé de donner son nom.

Puis il rappelle nos demandes :

- **Nous attendons toujours la réalisation effective des promesses de X Darcos faites à la Sorbonne le 5 mai**, après la signature du protocole le 13 novembre 2008
- **Le mécontentement de nos mandants va croissant**. Ils sont très remontés contre l'Institution (ils n'ont plus confiance dans la parole du Ministre) mais aussi contre le syndicat, ce qui est un paradoxe. **Nous ne sommes pas responsables de la non signature**
- Le nombre excessif de détachés proposé à la CAPN du 27 août est rappelé. Nous demandons des éclaircissements sur le nombre réel de personnes rémunérées en tant qu'IPR. Le MEN nous donne aujourd'hui des chiffres (1475) qui ne correspondent pas à ceux communiqués en décembre 2008 (1368).
- Nous ne sommes pas opposés au détachement, celui-ci étant indispensable dans certaines disciplines mais il est **inacceptable que la règle de la fonction publique ne soit pas respectée par la DE**. Il y a là réelle mise en danger du concours dont le manque d'attractivité est rappelé (rémunération, ICA, mobilité...)
- Nous notons pour la première fois une crispation certaine avec la DE, alors que jusqu'au mois de juin, nous avons toujours eu des relations sereines et de confiance. Nous avons le sentiment que **la qualité de nos échanges s'est brusquement détériorée et nous ne comprenons pas la raison de ce blocage**.

Jean-François Le Borgne remercie M. Roser de nous recevoir mais regrette que nous ne soyons pas reçus par le ministre lui-même et demande que la déclaration préalable qu'il lit lui soit remise ainsi que d'autres documents déjà donnés au préalable.

M. Allal répond alors que l'agenda de Luc Chatel est très chargé mais qu'une réunion aura lieu fin septembre, début octobre.

Jean-François Le Borgne informe nos interlocuteurs qu'un communiqué de presse est prêt à être diffusé, à la demande des collègues.

#### **REFORME DU LYCEE**

E. Roser souhaite connaître les lignes force, la réforme se fera sur le temps. Il souhaite savoir comment nous (en tant que IPR) nous situons les enjeux du lycée et les chemins pour y arriver.

#### **Les grandes lignes de notre intervention :**

- Nous notons tout d'abord que dans le rapport Descoings les IA-IPR ne sont nommés qu'une seule fois, alors que le rapport Saint Girons s'appuie, lui, beaucoup plus sur la nécessité de notre expertise.
- Nous sommes favorables à une réforme du lycée qui ne correspond plus à la réalité actuelle ni aux besoins de demain. Mais **il faut faire une vraie réforme en profondeur et non un simple toilettage de surface qui ne mènera à rien.**
- Il faut une **revalorisation efficace de la filière STI** et maintenir la différence entre voie technologique (qui mène à des études supérieures) et voie professionnelle (qui mène à une insertion dans le monde du travail).
- Il importe que les jeunes puissent faire des études supérieures convenables en y étant préparés. **Une liaison enseignement secondaire/enseignement supérieur** doit être mise en place de façon efficace.
- La Seconde de détermination : pourquoi pas ? A condition qu'il y ait un **vrai accompagnement à l'orientation** pour guider les jeunes dans leurs parcours.



Septembre octobre 2009

- Le **décloisonnement des séries** serait le bienvenu car les élèves ont du mal à se déterminer pour une série spécifique. Le lycée actuel est discriminant et inégalitaire

- Une vraie réforme passe par une **transformation de fond des séries et des modalités d'examen**. Il convient de redéfinir la série L (qui est en perte d'effectifs et dont les élèves sont faibles en Lettres) et d'en redéfinir les contenus scientifiques.

- Les jeunes doivent maîtriser les techniques de communication et avoir une formation à la parole. Il faut **développer la maîtrise de l'oral**, y compris en langue vivante où il n'est pas nécessaire de maintenir des discriminations par séries. Il s'agit d'enseigner une langue de communication, on peut s'appuyer sur les groupes de compétences. L'utilité des TPE (qui aident au travail transversal et au decloisonnement) est soulignée

- Les **TICE** ont un rôle important à jouer mais une maintenance efficace est indispensable. Le matériel existe dans les établissements mais il est souvent HS

- Pour les futurs concours de recrutement il faudrait trouver un type d'épreuve qui porte sur la cohérence du système éducatif.

-Les IA-IPR sont un rouage primordial du système car ils sont les prescripteurs de la formation des professeurs, indispensable à une réforme efficace qui mène les élèves vers la réussite.

Les professeurs actuellement considèrent que les réformes s'enchaînent sans aucune efficacité. Les IA IPR sont là pour leur apporter une aide dans leur action pédagogique de manière à améliorer le sort des élèves en difficulté.

Les IA IPR ont un rôle essentiel dans l'accompagnement de la réforme.

E. Roser nous remercie de cet entretien et retient comme lignes de force, la perméabilité des parcours, la nécessité de travailler sur les programmes et les méthodes ainsi que sur la prise de parole. Tout cela a des conséquences sur les moyens.

L'entretien se termine à 13h10.

Nous avons le sentiment de nous être entretenus avec quelqu'un qui s'intéresse au terrain mais ce n'est pas l'interlocuteur que nous souhaitons avoir. Il nous faut convaincre le Ministre de la nécessité d'une vraie réforme de fond ancrée dans la réalité du terrain. Il nous faut donc rencontrer le politique et non le pédagogique.

.....

#### **Des extraits d'un interview de Roger Chudeau( directeur de l'encadrement au MEN) accordée à l'AEF : août 2009**

**Roger Chudeau** : ....Dans l'enseignement supérieur pourquoi pas, mais dans l'Éducation nationale ce n'est pas possible. Nous n'allons pas recruter des contractuels alors que nous avons des corps d'encadrement en nombre suffisant pour couvrir nos besoins nos besoins.

**AEF** : Certains syndicats réclament la création d'un corps unique de l'encadrement. Cette idée a-t-elle des chances d'émerger ?

**Roger Chudeau** : Le modèle existant est utile mais doit évoluer, c'est certain. Nous avons deux corps : d'un côté les IEN, issus du premier degré et de l'enseignement professionnel et de l'autre les IA-IPR, majoritairement des agrégés. Pour l'heure, pour des raisons de culture et de susceptibilité, un projet de fusion ne semble pas possible. Le rapprochement doit d'abord passer par les missions avant d'envisager celui du statut. C'est l'esprit de la circulaire du 28 mai 2009 qui ne différencie pas les missions des IEN et de celles des IA-IPR. Je suis d'avis qu'il faille aussi ouvrir le corps, en développant les recrutements par détachement ou sur concours sur titre, qui permettent à un personnel avec de l'expérience de devenir IA-IPR même s'il n'est pas agrégé.

**AEF** : Certains syndicats de chefs d'établissement demandent à être intégrés dans ce corps unique de l'encadrement, qu'en pensez-vous ?

Septembre octobre 2009

**Roger Chudeau :** C'est une piste intéressante, qui sera abordée à moyen terme... C'est l'une des préconisations qui émerge des négociations portées par le gouvernement depuis 2007 dans le cadre de la réforme de la Fonction publique de l'État. Un chef d'établissement doit pouvoir devenir IPR sans repasser un concours. Aujourd'hui, on passe tout le temps des concours : à 40 ans on se retrouve à nouveau devant un jury, à la longue c'est un peu infantilisant... Un corps unique signifierait un seul concours aux fonctions d'encadrement, qui permettrait ensuite de passer d'un poste de chef d'établissement à celui d'inspecteur, du terrain à l'expertise, puis de nouveau au terrain. Mais engager la création d'un corps unique demande un travail extrêmement complexe. Il faut veiller à ce que personne n'y perde. J'aimerais être celui qui ouvrira la voie...

**LE SNIA IPR reproduit cet extrait de l'AEF car il nous semble illustrer tout à fait ce vers quoi le SNIA IPR ne s'est jamais engagé alors que le SNIA IPR est toujours prêt à aller de l'avant mais pas n'importe où et sans aucune réciprocité, ni dialogue organisé.**



### **Déclaration préalable à notre entrevue au cabinet du ministre le mercredi 23 septembre 2009**

Nous remercions monsieur le conseiller pour cette invitation.

Nous rappelons toutefois que suite à notre demande d'entretien auprès du ministre Luc Chatel du 20 juillet 2009. Nous n'avons pas de réponse à notre demande d'entretien et nous réitérons notre demande d'audience du 20 juillet 2009.

-En effet, nous sommes très inquiets pour la concrétisation effective de la signature du protocole du 13 novembre 2008 à propos de l'ICA ( la pétition jointe qui a été envoyée par de nombreux collègues à monsieur le ministre ne semble pas avoir été lue ). Il y a urgence à faire au plus vite respecter écrits et paroles publiques du ministre. Il faut cesser les atermoiements. **Les collègues IA IPR doutent de tout et le syndicat SNIA IPR signataire en novembre 2008 se sent floué, ce paradoxe est insupportable.**

- La récente CAPN du 27 août 2009 a montré les limites d'une gestion au coup par coup de la DE et le nombre très excessif de détachés proposés montre bien la nécessité d'ouvrir plus de places au concours et surtout d'offrir des conditions de rémunération attractives à ce concours **Le SNIA IPR veut en discuter avec monsieur le ministre.**
- **Pour le SNIA IPR il y a un préalable qui résulte d'un nombre de places suffisant au concours pour éviter d'autres formes de recrutement moins claires parfois dans leur logique de transparence et d'équité nationale.**
- **Le SNIA IPR souhaite obtenir la liste exacte et à jour des collègues rémunérés au titre des IA IPR. Il est de notre droit de délivrer un message d'information syndicale à tous les personnels rémunérés dans cet emploi.**
- **Un futur décret sera soumis au CTPM du 1<sup>er</sup> octobre 2009 où le SNIA IPR syndicat très largement majoritaire chez les IA IPR n'a pas le droit de vote pour des raisons historiques non contestées. Le SNIA IPR constate que le seuil maximum de 5% de personnels détachés possibles dans ce corps est abandonné pour laisser la place à une absence de limite. Le SNIA IPR s'oppose à cet abandon qui ouvre la porte à tous les recrutements hors concours et sans exigence de mobilité.**
- **Le SNIA IPR est favorable à un concours où une épreuve anonymée pourrait avoir lieu, mais le SNIA IPR souhaite être associé à toute réunion préparatoire à l'élaboration de la future épreuve.**
- **Le SNIA IPR souhaite que le concours de recrutement des IA IPR au niveau minimum de l'agrégation soit maintenu pour assurer une réelle qualité d'expertise disciplinaire non contestable par les enseignants qui seront prochainement titulaires d'un master à bac +5. Il serait dangereux de laisser le système éducatif dans une logique d'affrontements potentiels entre enseignants qualifiés et experts disciplinaires moins qualifiés.**

Septembre octobre 2009

- **Le SNIA IPR en accord avec d'autres organisations, ne souhaite aucunement la fusion des modes de recrutement.**

- Les missions des IA IPR ont été revues dans une note de service au mois de mai 2009. Il nous paraît essentiel que le ministère tienne ses engagements de revalorisation de nos carrières, a fortiori dans le cadre de tâches en évolution sensible et de celles qui se profilent dans les rapports Saint Girons et Marois Filâtre. C'est pourquoi avant toute discussion ici même, nous demandons solennellement que les documents remis ce jour, mercredi 23 septembre, aient un aboutissement positif. **Il ne saurait y avoir contributions et modifications réelles des tâches sans le respect rigoureux des accords conclus et d'abord de ceux non appliqués à ce jour.**

- Dans quelques jours les collègues IA IPR ayant 6 années d'ancienneté et plus vont pouvoir postuler à la HORS CLASSE, ils s'appuieront légitimement sur le protocole signé le 13 novembre 2008 et qui a connu un début d'exécution, or, à ce jour, aucun texte n'est proposé pour donner des informations aux postulants

**Le SNIA IPR demande d'urgence que les textes soient publiés et que le protocole soit respecté encore une fois et qu'il n'y ait pas d'atermoiement là non plus.**

**Documents remis** : - lettre du 20 juillet 2009 pour demande d'audience

- pétition lancée en juin.

Danielle Kunemann, Pascale Hertu et JF Le Borgne membres du bureau national du SNIA IPR

Paris, le 23 septembre 2009

.....

## **UN COMPTE RENDU plein d'enseignements sur un cynisme non avoué certainement.**

### **COMPTE-RENDU DE L'AUDIENCE DU MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2009**

Présents pour le SNIA IPR : Pascale Hertu, Danielle Kunemann, Jean-François Le Borgne,

Pour le MEN : Patrick Allal (conseiller aux affaires sociales) puis Roger Chudeau (DE)

Nous étions invités à 15h, nous avons été reçus à 15h15. Roger Chudeau est arrivé à 15h40.

Jean-François Le Borgne remercie tout d'abord P. Allal de cette réunion mais rappelle que nous attendons toujours une rencontre avec le ministre, sollicitée depuis le 20 juillet 2009. Celle-ci nous est promise.

Avant d'arriver au cœur de la discussion, il présente le SNIA IPR, rappelle que nous ne sommes affiliés à aucune fédération (donc indépendance totale) puis souligne les résultats des dernières élections qui marquent notre forte représentativité du corps. Il fait ensuite l'historique des diverses réunions auxquelles nous avons participé et qui ont permis de faire évoluer nos missions et d'améliorer quelque peu notre situation (la Hors Classe, notamment). Nous avons toujours été partisans d'une franche collaboration avec le MEN, dans le cadre de demandes raisonnées et raisonnables et sommes donc très mécontents du retard pris par rapport aux promesses de Xavier DARCOS.

#### **1- ICA**

Le SNIA IPR réaffirme le très fort mécontentement de ses mandants devant la non publication des textes liés au protocole du 13 novembre 2008. Les promesses n'ont pas été tenues et nous arrivons à un paradoxe que nous n'acceptons pas : nos mandants nous tiennent rigueur de ce qu'ils considèrent comme un échec et nous notons une certaine 'tiédeur' dans les adhésions cette année. Or **nous ne sommes en aucun cas responsables de la non publication des textes sur l'ICA.**

Septembre octobre 2009

☛ P.Allal dit avoir été très étonné du retard pris, quant à Roger Chudeau, il se dit 'exaspéré' et irrité de ces grippages bureaucratiques'. Je cite :

- « Après la signature du protocole, les IPR sont les orphelins de la DE »
- « On va régler la question, vite. »,
- « On va vous choyer »,
- « La question de l'ICA n'est pas bloquée sur le fond, elle est bloquée dans un bureau. »
- « Ce retard vient gâcher nos relations. »
- « On va voir le problème avec les services de Eric Woerth pour accélérer le processus.»
- « On va avoir beaucoup besoin de vous pour la réforme du lycée. »
- « Les réformes n'ont pas abouti car le précédent cabinet ne s'est pas suffisamment appuyé sur les cadres supérieurs de l'EN (IA-IPR) »**

**Les IPR sont « un corps stratégique, le bras séculier du MEN, Les prédécesseurs n'ont pas assez informé les IA IPR »** (*Rappelons pour mémoire que nous avons eu 19 réunions en 18 mois avec le cabinet de Xavier DARCOS.*)

## 2- Les détachements

**Jean-François Le Borgne rappelle ce qui s'est produit en CAPN le 27 août et résume notre position sur les détachements et le concours ainsi que sur le manque d'attractivité de la fonction qui explique des difficultés de recrutement. Il souligne aussi le sentiment d'iniquité qui règne, notamment pour l'accès à la Hors Classe. Nous devons veiller à ce que des détachés ne passent pas à la H-CI avant des collègues lauréats de concours et soumis aux contraintes afférentes.**

**JFLB fait également valoir que des propos entendus à l'ESEN laissent présumer d'une fusion entre les divers corps d'inspection, ce qui nous alerte fortement ; qu'en serait-il alors du niveau de recrutement ?**

**Il est impératif que la crédibilité scientifique et professionnelle des IPR soit maintenue.**

**Les syndicats enseignants vont réagir fortement car les professeurs n'admettront jamais être inspectés par des IPR ayant des diplômes moins élevés que les leurs. Il rappelle que nous sommes d'accord pour que le concours comporte une épreuve écrite anonyme.**

☛ Roger Chudeau sait que nous sommes en désaccord sur le détachement mais il est clair qu'il ne reviendra pas sur la décision de modifier la règle des 5%.

- la loi sur la mobilité sortie en août 2009 encourage le détachement
- il faut diversifier les voies d'accès à la fonction
- cela permet d'enrichir les corps constitués d'éléments extérieurs dont les compétences sont reconnues par la hiérarchie (IGEN et recteur)
- la légitimité de ces détachés n'est pas contestable
- le cœur du métier d'IPR est l'inspection des enseignements et des enseignants et nous avons besoin de vrais spécialistes pour les disciplines. **Aucune concession ne sera faite sur le niveau de recrutement**
- c'est surtout EVS qui va bénéficier du détachement. Il n'y a pas d'agrégation des documentalistes ni pour les CPE.

Septembre octobre 2009

- il faut attirer des professeurs d'élite dans la carrière et donc revaloriser son attractivité. Pour cela, il va se pencher sur les emplois fonctionnels dans les académies pour faire un état des lieux. Il faut mieux définir ces emplois pour une gestion plus fine car ils constituent des débouchés pour les IA IPR. Il faut établir une mobilité fonctionnelle liée à des indemnités. *(JFLB rappelle que nous attendons toujours le nombre précis de personnels payés actuellement au grade d'IA-IPR).*
- **« Le nombre d'IPR est à mettre en parallèle avec les missions et non par rapport à un nombre fixe d'inspections à réaliser. Il n'est plus question de 90 ou plus inspections par an. »**
- La DE va être vigilante quant à l'historique des promotions pour qu'elles se fassent en toute équité.

Roger Chudeau annonce ensuite les futurs chantiers :

- l'évaluation des IPR sur la base de lettres de mission. Il va falloir établir un outil d'évaluation, un vade mecum pour l'évaluateur et l'évalué. Travail à faire avec IGEN

**- les modalités d'inspection vont être revues avec la DGRH. C'est un acte professionnel d'évaluation des personnels. Travail avec IGEN pour mise au point d'un vade mecum national. On note une grande disparité dans les rapports d'inspection, qu'il faudrait harmoniser/ standardiser pour qu'ils contiennent tous les mêmes rubriques. Il faut prendre en compte les acquis des élèves et se poser la question : qui lit les RI ? Ils sont utiles pour faire un état de la discipline et pour recenser les besoins de formation. Ils doivent être utilisés pour faire une étude systémique**

- établissement d'un calendrier de rencontres avec le SNIA IPR, toutes les 6 semaines environ.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 16h30

.....

**Dans le droit fil de nos réflexions et fortes inquiétudes, laissons notre collègue proposer des pistes pour la réunion du 7 novembre à Paris .**

#### **Contributions à la réflexion du SNIA-IPR 25-09-09**

M.Gomez, DA Grenoble

1. Nous ne contestons nullement la nouvelle définition de nos missions et leur évolution. Nous avons signé le protocole en novembre 2008, et nous honorerons notre signature, d'autant plus aisément que ce protocole ne fait qu'entériner les réalités du terrain. En effet, dans la plupart des académies, les IA-IPR sont déjà depuis bien longtemps engagés fortement dans des procédures d'évaluations globales (exemple des « contrats d'objectifs » des établissements à Grenoble). Il n'y donc rien de fondamentalement nouveau dans ce protocole.
2. En revanche, nous contestons vivement dans les récentes déclarations, la relégation au second plan de notre mission régaliennne, l'inspection individuelle disciplinaire, qui (et nous rappelons ici les propos réitérés de tous les ministres de l'Education Nationale) est « le cœur du métier ». Il ne s'agit donc pas d'une mission accessoire, à laquelle nous pourrions éventuellement consacrer un peu de temps, s'il nous en reste, à l'occasion, pour les enseignants débutants ou en difficulté, etc.
3. Nous contestons également très fermement la modification profonde du statut des IA-IPR et de leur mode de recrutement, qui entérinerait de fait la déconnexion de l'inspection et de la discipline (qu'en pense l'Inspection Générale ?). Ne plus recruter au niveau de l'agrégation c'est délégitimer irrémédiablement les inspecteurs en face des enseignants, toujours attachés à la reconnaissance par leurs pairs de leurs compétences scientifiques, didactiques et pédagogiques. Que vaudrait la reconnaissance du travail d'une équipe disciplinaire faite par un « spécialiste de l'audit » en commission paritaire face aux syndicats enseignants ?
4. Enfin nous contestons tout aussi fermement le recours massif au détachement, au prétexte d'élargir le vivier et de pallier la désaffection pour le concours. Il ne s'agit nullement de mettre en cause les

Septembre octobre 2009

compétences des personnels détachés, mais de souligner que la revalorisation réelle, annoncée solennellement et attendue depuis longtemps, des conditions d'exercice de la fonction d'IA-IPR serait sans aucun doute un moyen plus efficace de rendre la fonction plus attractive. Le détachement doit rester un moyen ultime de pallier des difficultés ponctuelles de recrutement, et nullement la voie usuelle du recrutement.

.....

**Dans la perspective de notre congrès du 10 mars 2010 et avant notre réunion du 7 novembre 2009, nous vous proposons de réfléchir à ces points de débat car nous vivons un moment difficile de notre métier.**

Notre syndicat est à un carrefour de son histoire, dans le même temps où se redéfinissent nos missions et où se profilent de grandes évolutions dans notre système éducatif.

Sans prétendre, ce qui serait abusif, que nous avons un rendez vous avec l'histoire, nous nous devons de nous tourner résolument vers demain en ayant la conscience claire que nous porterons, pour les promotions à venir, une vraie responsabilité dans la qualité des mutations qui s'annoncent.

La forte mobilisation lors de notre dernière assemblée générale du 5 mai dernier prouve, s'il en était besoin, l'aspiration de tous d'imprimer à notre organisation une dynamique nouvelle pour porter des revendications tant d'un point de vue corporatiste que de celui de l'accompagnement actif et volontaire des différentes réformes qu'appellent les évolutions sociétales et telles que nous les rappellent les engagements de l'Europe qui est désormais le cadre des réflexions sur le système éducatif.

Le nouveau bureau national a bien perçu cette volonté de changement et s'est donc engagé dans des projets pour une organisation nouvelle, de forme plus démocratique pour permettre l'émergence d'un projet collectif dans lequel tous les adhérents pourront se retrouver ce qui devrait constituer une garantie pour des changements correspondant aussi bien aux conditions d'exercice de nos métiers qu'à la réalisation d'un service public conforme aux valeurs que nous portons.

Pour ce faire, le bureau national a proposé la mise en place d'un congrès et à sa suite de structures faisant de nous un syndicat véritable, force de proposition reconnue et incontournable.

Il va sans dire que la réalisation d'un tel challenge demande une forte mobilisation de toutes nos forces vives. Il s'agit à la fois de travailler à un modèle d'organisation et de constituer un corps doctrinal propre à structurer et donner une architecture à nos actions et à constituer un véritable argumentaire dans notre dialogue avec le ministère.

Pour ces raisons nous vous proposons de nous réunir le samedi 7 novembre prochain pour travailler à la constitution de ce corps doctrinal et à la structure qui le portera. S'il ne saurait être question d'une rupture brutale avec les valeurs et les pratiques qui ont fondé de tout temps notre fonctionnement, il s'agit de faire face à un avenir incertain et à une institution qui nous traite avec mépris.

Point de renoncement donc quant à notre pratique d'un dialogue responsable mais déterminé avec nos interlocuteurs, mais des engagements fermes et sans ambiguïté sur la reconnaissance de notre métier (ICA, recrutement, missions....) et sur notre volonté d'être des cadres responsables et impliqués dans les changements et différentes réformes, aussi bien pour proposer qu'accompagner.

La journée de travail que nous vous proposons doit consacrer une forte mobilisation, de vous-mêmes, mais aussi de tous les adhérents qu'il faudra solliciter pour produire de la réflexion. Nous comptons sur vous pour porter ce message, l'amplifier et constituer, de cette façon un gage d'efficacité pour les jours, mois et ans à venir.

Pour des raisons pratiques, nous vous demandons de réserver au plus tôt vos billets de train pour les obtenir au meilleurs prix de telle façon que la prise en charge par le syndicat du coût de cette journée ne soit pas une charge trop lourde. Nous vous demandons par ailleurs de nous faire savoir très rapidement votre participation pour régler les problèmes matériels d'organisation. Merci à tous !

**Le Bureau du SNIA IPR propose à tous les membres de donner leurs opinions et propositions pour conduire la politique globale de notre syndicat qui a souvent par le passé agi au coup par coup et laissé les membres du BN un peu seuls, parfois, face aux décisions à prendre. Ceci pourrait expliquer éventuellement les mécontentements légitimes de certains adhérents. Le site est un excellent moyen de diffusion de nos contributions car la mise en lecture y est très aisée**

**N'hésitez pas à envoyer un courriel ou un texte à un des membres du BN, nous le ferons passer sur le site.**

**Réunion des DA et ouverte à tous le samedi 7 novembre 2009 de 10h à 14h, lycée RODIN, reprenez cette date !**

**Congrès du SNIA IPR le 10 mars 2010.**

Adresse du site :

**<http://entstg.free.fr/snia/index.php>**

**Un grand merci encore à nos collègues de Nantes qui nous ont reconstruit ce site.**

BULLETIN D'ADHESION au **Snia-ipr** (2009-2010)

**Destinataire :** - **de préférence**, votre délégué/correspondant académique pour envoi groupé au trésorier national, (bulletins et cotisations)  
- **sinon**, le trésorier national : **MICHEL GOUY 3 rue de FERRIERE 59175 VENDEVILLE**

**Adhérent :** Je soussigné(e) : (1) Mle / Mme / M.  
NOM et Prénom : .....  
IA-IPR de (spécialité/discipline) : .....  
ACADEMIE : .....

(1) **ADHÈRE / RENOUVELLE MON ADHÉSION** au **Snia-ipr**.

**Votre cotisation :** montant fixé par l'A.G. du 5/05/2009 (annuaire compris) modifié par l'AG du 5 mai 2009

- (2) *Membre **actif***, je verse la somme de **60,00 €**.  
 (2) *Membre **stagiaire***, je verse la somme de **30,00 €**.  
 (2) *Membre **détaché ( 1<sup>ère</sup> année)*** je verse la somme de **30,00 €**.  
 (2) *Membre **retraité***, je verse la somme de **30,00 €**.  
 (2) *Membre **bienfaiteur***, je verse la somme (libre) de .....  
 (2) Je souhaite seulement m'abonner au Flash– **Snia-ipr** (7,50 €).  
 (2) Je souhaite seulement recevoir l'annuaire des IA-IPR (20,00 € port inclus).

**Votre chèque :**

- **de préférence**, à l'ordre du délégué académique du **Snia-ipr**,  
- **sinon**, à l'ordre du **Snia-ipr** avec envoi direct au **trésorier de cette fiche et du chèque :**  
**Michel GOUY 3 rue de FERRIERE 59175 VENDEVILLE**

**Vos coordonnées personnelles :** (lisibles, merci)

Je souhaite que figurent dans l'Annuaire édité par le **Snia-ipr**

- (2) *mon adresse personnelle :* .....  
 (2) *mon adresse électronique :* .....  
 (2) *mon n° de tél. personnel :* .....  
 (2) *mon n° de fax personnel :* .....

Date et signature

(1) Entourer la mention choisie.

(2) Cocher la case correspondant à votre situation. Attention : A partir de cette année, l'annuaire sera disponible en ligne sur le site. Il ne sera diffusé sur format papier qu'une année sur deux. Par ailleurs, vu les coûts importants de la reproduction et de l'envoi du magazine Flash, ce dernier sera envoyé via la messagerie



électronique. Merci aux collègues ne disposant pas de ce moyen de communication de me le faire savoir pour leur envoyer une version papier.